



**BOUCHES-DU-  
RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°13-2024-078

PUBLIÉ LE 27 MARS 2024

# Sommaire

## **Direction Departementale des Territoires et de la Mer 13 /**

13-2024-03-26-00007 - Décision portant désignation des suppléants du  
Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des  
Bouches-du-Rhône à diverses commissions (13 pages)

Page 3

Direction Departementale des Territoires et de  
la Mer 13

13-2024-03-26-00007

Décision portant désignation des suppléants du  
Directeur Départemental des Territoires et de la  
Mer des Bouches-du-Rhône à diverses  
commissions



**Décision portant désignation des suppléants du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône aux diverses commissions désignées ci-après :**

- la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
- la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,
- la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- la sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives,
- la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes,
- la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêts, landes, maquis et garrigues,
- la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et des systèmes de transports,
- la sous-commission départementale de sécurité publique,
- la commission départementale de sécurité des transports de fonds,
- les commissions d'accessibilité des personnes handicapées des arrondissements : d'Aix-en-Provence, d'Arles, d'Istres et de Marseille,
- les commissions de sécurité des arrondissements d'Aix-en-Provence, d'Arles, d'Istres et de Marseille,
- le conseil départemental de sécurité civile des Bouches-du-Rhône,
- les commissions communales pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- la commission locale d'amélioration de l'habitat,
- la commission départementale consultative des gens du voyage,
- les commissions départementales d'orientation de l'agriculture,
- le comité départemental d'expertise des calamités agricoles,
- la commission départementale des baux ruraux,
- la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- la commission départementale du remorquage portuaire,

- VU** le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles R. 143-25 à R. 143-33,
- VU** le code de la sécurité intérieure, et notamment ses articles D. 613-84 et suivants,
- VU** le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles, et notamment son article 17 relatif à la représentation au sein des commissions à caractère consultatif,
- VU** l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2010 modifié portant création de la commission départementale des baux ruraux,
- VU** l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2010 modifié portant constitution de la commission de remorquage portuaire du port de Marseille-Fos dans le département des Bouches-du-Rhône,
- VU** l'arrêté préfectoral du 15 juin 2011 modifié portant création de la commission départementale de la consommation des espaces agricoles,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2012146-001 du 25 mai 2012 portant création de la sous-commission départementale de sécurité publique,
- VU** l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2013 modifié portant création de la commission départementale d'orientation de l'agriculture,
- VU** l'arrêté préfectoral du 29 octobre 2013 modifié portant création de la commission départementale d'orientation de l'agriculture section « structures et économie des exploitations, agriculteurs en difficultés »,
- VU** l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2013 portant création de la commission locale de l'amélioration de l'habitat,
- VU** l'arrêté préfectoral du 27 juin 2014 modifié portant création du comité départemental d'expertise des calamités agricoles,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2015005-004 du 5 janvier 2015 modifié portant renouvellement de la commission départementale consultative des gens du voyage,
- VU** l'arrêté préfectoral du 5 mars 2015 portant création de la formation spécialisée GAEC de la CDOA,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2015184-001 du 1er juillet 2015 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône de la commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité des Bouches-du-Rhône,
- VU** l'arrêté n° 2015184-010 du 1er juillet 2015, portant création dans le département des Bouches-du-Rhône des commissions communales pour l'accessibilité aux personnes handicapées dans les établissements recevant du public,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2015184-013 du 1er juillet 2015 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt, lande, maquis et garrigue,
- VU** l'arrêté préfectoral du 2 mai 2016 portant création du conseil départemental de sécurité civile des Bouches-du-Rhône,

**VU** les arrêtés préfectoraux n° 13-2016-06-02-008 et 009 du 2 juin 2016, fixant la composition de la commission départementale de sécurité routière des Bouches-du-Rhône,

**VU** l'arrêté n° 13-2021-01-21-001 du 21 janvier 2021 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2019 fixant la composition de la commission départementale de sécurité des transports de fonds des Bouches-du-Rhône,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 13-2022-03-11-00012 du 11 mars 2022 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône de la sous-commission départementale pour la sécurité des occupants des terrains de camping et de stationnement de caravanes,

**VU** l'arrêté préfectoral n° 13-2022-03-11-00016 du 11 mars 2022 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône de la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et systèmes de transport,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-02-28-00007 du 28 février 2023 portant création de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,

**VU** l'arrêté préfectoral n°13-2023-02-28-00008 du 28 février 2023 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône des commissions d'arrondissements pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-02-28-00009 du 28 février 2023 portant création de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées des Bouches-du-Rhône,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-02-28-00010 en date du 28 février 2023 portant création dans le département des Bouches-du-Rhône des commissions d'arrondissements pour l'accessibilité des personnes handicapées,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-02-28-00011 du 28 février 2023 portant création de la commission d'arrondissement de Marseille pour l'accessibilité des personnes handicapées,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-02-28-00012 du 28 février 2023 portant création de la sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives des Bouches-du-Rhône,

**VU** l'arrêté n° 13-2023-07-05-00004 du 5 juillet 2023 du Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône, portant délégation de signature à M. Patrick VAUTERIN, directeur départemental interministériel des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône ;

Considérant qu'il convient d'assurer en permanence la représentation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer aux différentes commissions citées ci-dessus,

DECIDE

### **Article 1er**

M. Alain OFCARD et M. Charles VERGOBBI disposent des mêmes prérogatives que le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, et peuvent siéger à l'ensemble des commissions.

### **Article 2**

En cas de crise grave se produisant en dehors des heures normales de service, le cadre d'astreinte de direction de la DDTM peut être amené à siéger aux commissions. La liste des cadres assurant les permanences administratives figure en annexe I.

### **Article 3**

Sont désignés comme suppléants à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU

### **Article 4**

Sont désignés comme suppléants à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ainsi qu'au groupe de visite de cette sous-commission :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Emile GARCIA
- M. Frédéric MARTINEZ
- M. Jean-Christian FERRETTI
- Mme Morgan GRECOS

### **Article 5**

Sont désignés comme suppléants à la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées :

En qualité de président :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle. COUSSEAU

- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- Mme Brigitte CORROYEZ
- Mme Nina AIGLE
- Mme Saphia GHOUILI

en qualité de rapporteur, secrétaire ou membre :

- M. Nicolas BANCEL
- Mme Brigitte CORROYEZ
- Mme Nina AIGLE
- Mme Solange VANHAESEBROCKE
- Mme Saphia GHOUILI

### **Article 6**

Sont désignés comme suppléants à la sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Jean-Christian FERRETTI
- M. Frédéric MARTINEZ
- Mme Morgan GRECOS

### **Article 7**

Sont désignés comme suppléants à la sous-commission départementale pour la sécurité des terrains de camping et de stationnement de caravanes :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- Mme Astrid OLLAGNIER
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Jean-Christian FERRETTI
- M. Frédéric MARTINEZ
- Mme Morgan GRECOS

## **Article 8**

Sont désignés comme membres ou suppléants à la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêts, landes, maquis et garrigues :

- Mme Faustine BARDEY
- M. Vincent DUPONT
- Mme Patricia LAHAYE

Sont désignés comme rapporteur ou secrétaire :

- Mme Faustine BARDEY
- M. Vincent DUPONT
- Mme Patricia LAHAYE
- M. Michel MASSOT

## **Article 9**

Sont désignés comme suppléants aux commissions d'accessibilité des arrondissements de Marseille, d'Aix-en-Provence, d'Arles, et d'Istres :

- Mme Sophie ITIER
- Mme Virginie FERRER
- M. Sébastien MOLINA
- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- Mme Saphia GHOUILI
- Mme Brigitte CORROYEZ
- Mme Nina AIGLE
- Mme Solange VANHAESEBROCKE

Pour les communes non autonomes et les permis de construire de la compétence « État », l'agent désigné pour assister à la commission aura pour mission de rapporter le dossier, sur la base de l'avis établi par le Service Construction Transports Crise. Dans les autres cas, l'agent agira uniquement en tant que membre. Les agents pourront intervenir sur un autre territoire que le leur.

## **Article 10**

Sont désignés comme suppléants aux commissions d'arrondissements pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du

public les agents listés ci-dessous. Les agents pourront intervenir sur un autre territoire que le leur.

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Frédéric MARTINEZ
- M. Jean-Christian FERRETTI
- Mme Morgan GRECOS
- Mme Sophie ITIER
- Mme Virginie FERRER
- M. Sébastien MOLINA (pour les commissions d'arrondissement d'Aix-en-Provence, d'Arles et d'Istres)

### **Article 11**

Sont désignés comme suppléants aux commissions communales hors Marseille, et intercommunales d'accessibilité :

- Mme Sophie ITIER (hors Marseille)
- Mme Virginie FERRER (hors Marseille)
- M. Sébastien MOLINA (hors Marseille)
- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- Mme Saphia GHOUILI
- Mme Brigitte CORROYEZ
- Mme Nina AIGLE
- Mme Solange VANHAESEBROCKE

Pour les permis de la compétence « État », l'agent désigné pour assister à la commission aura pour mission de rapporter le dossier sur la base de l'avis établi par le Service Construction Transport Crise. Dans les autres cas, l'agent agira uniquement en tant que membre.

Les agents pourront intervenir sur un autre territoire que le leur.

## **Article 12**

Sont désignés comme suppléants à la commission communale d'accessibilité de MARSEILLE les agents du SCTC suivants :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- Mme Saphia GHOUILI
- Mme Brigitte CORROYEZ
- Mme Nina AIGLE
- Mme Solange VANHAESEBROCKE

Les agents désignés ci-dessus auront pour mission de rapporter les dossiers de la compétence État.

## **Article 13**

Sont désignés comme représentants à la commission départementale de la sécurité des transports de fonds, conformément aux articles D. 613-84 et suivants du code de la sécurité intérieure :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Jean-Christian FERRETTI
- M. Frédéric MARTINEZ
- Mme Morgan GRECOS

## **Article 14**

Sont désignés comme représentants à la sous-commission départementale pour la sécurité des infrastructures et des systèmes de transports :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Eric ALLOT
- Mme Sylvie REIST

Le représentant de la DDTM assurera également le secrétariat de la commission.

### **Article 15**

Sont désignés comme représentants à la sous-commission départementale de la sécurité publique en application de l'arrêté préfectoral n° 200867-2 du 7 mars 2008 :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- M. Guillaume DELVECCHIO
- M. Nicolas BANCEL
- M. Jean-Christian FERRETTI
- M. Frédéric MARTINEZ
- Mme Morgan GRECOS

### **Article 16**

Sont désignés comme représentants au conseil départemental de sécurité civile des Bouches-du-Rhône :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- Mme Julie SERAY

### **Article 17**

Sont désignés comme représentants à la commission locale de l'amélioration de l'habitat :

- M. Dominique BERGE
- Mme Anne WERMELINGER

### **Article 18**

Sont désignés comme représentants à commission départementale consultative des gens du voyage :

- M. Dominique BERGE
- Mme Anne WERMELINGER
- M. Antoine CASSAN

### **Article 19**

Sont désignés comme représentants aux diverses commissions agricoles :

- Mme Faustine BARDEY
- Mme Sarah ARAMIS

- M. Vincent DUPONT
- M. Ludovic HALLE
- Mme Patricia LAHAYE
- Mme Anne BOUDIGOU

### **Article 20**

Sont désignés comme représentants à la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers :

- Mme Faustine BARDEY
- M. Vincent DUPONT
- Mme Sarah ARAMIS
- Mme Patricia LAHAYE
- M. Ludovic HALLE

### **Article 21**

Sont désignés comme représentants à la commission départementale de sécurité routière des Bouches-du-Rhône :

- M. Thierry CERVERA
- Mme Anne-Gaëlle COUSSEAU
- Mme Sylvie REIST

### **Article 22**

Sont désignés comme représentants à la commission départementale mixte de pâturage dans les forêts soumises au régime forestier des Bouches-du-Rhône :

- Mme Faustine BARDEY
- M. Vincent DUPONT
- Mme Patricia LAHAYE

### **Article 23**

La présente décision annule et remplace la décision n° 13-2023-07-06-00014 du 6 juillet 2023 portant désignation des suppléants du Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône à diverses commissions.

### **Article 24**

Le directeur départemental des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône, ainsi que les personnes désignées dans la présente décision et dans ses annexes, sont

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 26 mars 2024

**Le directeur départemental des territoires et de la mer,**

*Signé*

**Patrick VAUTERIN**

## ANNEXE I

## Liste des cadres d'astreinte de sécurité générale de la DDTM des Bouches-du-Rhône

NOM	Prénom	Service
ARCHELAS	Frédéric	Service Mer Eau et Environnement - SMEE
BALAGUER	Isabelle	Délégation Territoriale Aix-Val de Durance - DT AVD
BARDEY	Faustine	Service de l'Agriculture et de la Forêt - SAF
BERGE	Dominique	Service Habitat - SH
CERVERA	Thierry	Service Construction Transports et Crise - SCTC
CHABRIER	Valérie	Délégation Territoriale Marseille-Huveaune - DT MH
COUSSEAU	Anne-Gaëlle	Service Construction Transports et Crise - SCTC
CREPIN	Matthieu	Service Mer Eau et Environnement - SMEE
DELEERSNYDER	Laurent	Délégation Territoriale Marseille-Huveaune - DT MH
FLORES	Gilles	Délégation Territoriale Salon-Etang de Berre - DT SEB
FLOURY	Claire	Service Urbanisme et Risques - SUR
LANGUMIER	Julien	Service Urbanisme et Risques - SUR
LASCOUR	Isabelle	Délégation Territoriale Aix-Val de Durance - DT AVD
LELEU	Stéphanie	Cabinet
MACCARY	Laurence	Service Construction Transports et Crise - SCTC
MOISSON DE VAUX	Bénédicte	Service Mer Eau et Environnement - SMEE
MORINIERE	Thomas	Mission Connaissance et Conseil aux Territoires - MCCT
PODLEJSKI	Corinne	Mission Connaissance et Conseil aux Territoires - MCCT
REILHES	Cécile	Service Mer Eau et Environnement - SMEE
SERAY	Julie	Service Construction Transports et Crise - SCTC
SHEARER	Emmanuel	Service Appui Juridique et Contrôle - SAJC
UNTERNER	Robert	Délégation Territoriale Rhône-Alpilles-Durance - DT RAD

